

DL du Dimanche 3 Nov 2014

ROYBON | Ensemble, ils signent un communiqué pour réaffirmer leur soutien au projet

Center Parcs : les élus de gauche et de droite se manifestent

Alors que toutes les autorisations préfectorales ont été données, alors que le chantier a débuté le 20 octobre dernier, le débat sur le Center Parcs dans les Chambaran n'est pas clos. Loin de là. Les opposants se sont fortement mobilisés ces dernières semaines : manifestation sur le site de Roybon et dans le centre-ville de Grenoble, actes de désobéissance civile sur le chantier, déclarations dans les médias...

A leur tour, les élus du territoire favorables au projet se manifestent. Ils viennent de signer un communiqué de presse commun. Gauche-droite confondues. Ils expliquent : « Quand des minorités imposent leur refus à des majorités élues, interrompent et bloquent des projets élaborés, décidés et votés par de larges majorités d'élus locaux, départementaux et régionaux, l'État de droit est en cause. Où en est la démocratie quand on met sur le même pied le point de vue de manifestants, qui ne représentent qu'eux-mêmes et celui d'élus du suffrage universel qui représentent leurs concitoyens ? [...] Quand la voix mesurée des majorités est de plus en plus couverte par celle, bruyante voire violente, de minorités et qu'on renonce à tout projet qui n'aurait pas l'aval de tous ceux qui n'en veulent aucun, c'est inacceptable et le droit des minorités à s'exprimer ne saurait rem-



Le 5 octobre dernier, une manifestation était organisée à Roybon pour soutenir le Center Parcs. De nombreux élus avaient fait le déplacement. Photo Archives Le DL

placer celui des majorités à décider. »

Et déclarent : « Nous, élus territoriaux, réaffirmons notre soutien ferme et définitif à la réalisation du Center Parcs Isère ».

Les élus déroulent ensuite les arguments en faveur du projet, « qui prévoit la création de 700 emplois directs dont 80 % à durée indéterminée, auxquels s'ajoutent 140 emplois induits, et 1 500 personnes auront travaillé pendant la phase chantier qui durera deux ans. Un projet respectueux de l'environnement avec un haut niveau d'exigence [...] Un projet respectueux des procédures de la République : les autorisations administratives, sujet à un harcèlement contentieux, ont toute été délivrées par les autorités compétentes dans le respect des textes, et confirmées par les juridictions françaises les plus éminentes, jusqu'au Conseil d'État. »

La liste des signataires

Les secrétaires d'État Geneviève Floraso et André Vallini.

Les parlementaires : Jean-Pierre Barbier, Marie-Noëlle Battistel, Erwann Binet, Jacques Chiron, Michel Destot, Eliane Giraud, Joëlle Huillier, Michel Issindou, Alain Moyne-Bressand, Bernard Saugéy, Michel Savin, Olivier Véran.

Les conseillers généraux du groupe socialiste et apparentés : Thierry Auboyer, Marc Baietto, Yannick Belle, Georges Bescher, Charles Bich, André Colomb-Bouvard, Alain Cottalorda, Bernard Cottaz, Christine Crifo, Charles Galvin, Jean-François Gaujour, Amandine Germain, Alain Mistral, Christian Nucci, Pascal Payen, Annette Pellegrin, Gisèle Perez, Brigitte Périllie, Christian Pichoud, Alain Pilaud, Denis Pinot, Didier Rambaud, Serge Revel, Pierre Ribeaud, Gilles

Strappazon, Jacques Thozet, Denis Vernay. Du groupe communiste et de la gauche partenaire : José Arias, Jean-Claude Coux, Elisabeth Legrand, Daniel Rigaud, Sylvette Rochas, Robert Veyret, René Proby. Du groupe UMP et apparentés : Georges Colombier, Philippe Langenieux, Villard, Annick Merle, Jean-Claude Peyrin, Christian Rival, Gérard Dezempte. Du groupe non-inscrits : Lucile Ferradou, André Gillet, Jacques Pichon-Martin, Daniel Vitte. Du groupe Divers droite : Marcel Bachasson, Chantal Carlioz, Aimée Gros, Pierre Gimel, Frédérique Puissat. Du groupe sans étiquette : Fabien Mulyk, Bernard Perazio, André Roux, René Vette.

Le président de la communauté de communes Bièvre Isère Yannick Neuder et le maire de Roybon Serge Perraud.